

## Termes de référence pour le recrutement d'un ingénieur informaticien

### 1. Contexte et justification

Avec le départ de son expert informaticien, AFRISTAT lance un appel à candidature pour le recrutement d'un consultant, ingénieur informaticien avec un profil d'administrateur réseau, gestionnaire de bases de données, développeur d'application web et de sites Internet dynamiques.

Il apportera un appui technique essentiel pour certains travaux courants de maintenance et d'installation des équipements et logiciels courants de bureautique et spécifiques pour les travaux statistiques.

Il ne s'agit pas d'un poste permanent mais d'un engagement contractuel (voir point 3). Cet informaticien travaillera au sein du département des appuis stratégiques et de la diffusion (DASD).

### 2. Tâches du consultant

Les tâches qui seront confiés au consultant sont :

- l'administration du réseau et du parc informatiques, notamment le bon fonctionnement des différents serveurs ;
- le suivi du système de sauvegarde des données ;
- la gestion de la connexion à Internet ;
- la maintenance de l'Intranet pour l'information interne du personnel ;
- la gestion des bases de données statistiques et autres ;
- la gestion des banques de données statistiques (NADA) ;
- la gestion du site Internet d'AFRISTAT ;
- le support aux utilisateurs internes du système informatique de la Direction générale ;
- l'hébergement et le suivi des sites Internet des INS et des écoles de statistiques ;
- le support informatique aux installations de PHOENIX-UEMOA dans les INS des Etats membres, à AFRISTAT et à la Commission de l'UEMOA ;
- l'intermédiaire entre les pays et la Commission de l'UEMOA d'un côté, et de l'autre côté, la société de développement E-SUD Technologies ;
- l'appui aux installations de bases de données des INS ;
- la formation cadres des INS.

### 3. Calendrier d'intervention et estimation de la durée des prestations.

En attendant le recrutement d'un informaticien à temps plein, il est proposé un engagement à temps partiel. Le calendrier d'intervention de l'informaticien sera arrêté en ce qui concerne les activités de façon hebdomadaire par le Coordonnateur du DASD. Toutefois, l'informaticien devra travailler **trois jours par semaine** à AFRISTAT. Par ailleurs, en fonction de l'urgence de la situation, il pourra être sollicité de façon ponctuelle.

En cas d'absence du Coordonnateur du DASD, il pourra être demandé au Consultant une présence continue. Cette situation, constatée par une attestation du Service administratif et financier, donnera lieu à une rémunération supplémentaire calculée en tenant compte du nombre d'heures et du coût horaire.

### 4. Démarrage des prestations.

Le poste d'informaticien est un poste stratégique à AFRISTAT car son titulaire intervient dans le fonctionnement courant et journalier de la Direction générale par la gestion des divers équipements et systèmes de gestion. Leur mauvais fonctionnement occasionnerait une incidence négative sur les activités et l'image de l'Institution. Par ailleurs, des appuis en ligne apportés aux utilisateurs des systèmes statistiques nationaux permettent à ces derniers de faire face à leurs obligations en matière de production et de fourniture de données statistiques.

D'où la nécessité pour AFRISTAT de garantir la continuité des services quelles que soient les circonstances. L'informaticien recruté devra prendre fonction immédiatement.

### 5. Durée

La durée de ce contrat ne devra pas excéder six (6) mois.

6. Dossier de candidature :

Une lettre motivée et un CV

7. Date limite de dépôt des candidatures :

Le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016.